

Jésus ne fit qu'accroître leur ardeur à le poursuivre... Tous les projets que peuvent inspirer la duplicité et l'envie étaient mis en avant. Chacun formulait son plan, apportait son idée. Sûrs de leur unanimité dans la haine, ils avaient l'impudeur de préparer, en présence même de leur victime, les calomnies sous lesquelles ils comptaient la faire succomber... Cependant, si ingénieuses que fussent les accusations, comme les insinuations de tendances ne suffisaient pas pour un jugement en règle, ce qui manquait le plus, c'étaient les faits et par conséquent les témoins.

HENRY BOLO.

(A continuer.)

LE POIDS D'UN ROSAIRE ET D'UNE GOUTTE DE SANG

Dans un couvent de l'ordre de saint Dominique, il s'était introduit, on ne sait par quel subterfuge, un frère dont les dispositions étaient très opposées à l'esprit de ce très saint ordre. S'il en portait le nom et l'habit, son cœur était resté dans le siècle, et il en avait tous les mauvais penchants. Cependant, par une inconséquence qui se présente quelquefois, cet intrus, qui ne craignait ni Dieu, ni les hommes, avait conservé quelques apparences de dévotion pour la bienheureuse Vierge, et il récitait exactement son rosaire.

Un jour, il est subitement assailli par une maladie grave, et, dans un moment de crise, il lui semble qu'il est amené au terrible tribunal de Dieu, pour y être jugé.

Le Seigneur Jésus siégeait au tribunal, et sa mère, la bienheureuse Marie, était près de lui, triste et inquiète.

Le procès commence ; les démons chargent et accusent le coupable, et son ange gardien, présent aussi à cette scène,